

PROGRAMME DE FORMATION « appréhender les risques psychosociaux RPS »

La problématique des risques psychosociaux liés au travail connaît une prise en compte croissante avec l'intensification du travail. Les conséquences se font sentir dans la société, les organisations, auprès des individus, et ce, dans tous les secteurs d'activité.

C'est pourquoi, au-delà de l'obligation réglementaire de prévenir et d'évaluer l'ensemble des risques présents dans les situations de travail, il est important de s'informer et se former à une approche préventive des risques psychosociaux.

Cette formation a pour but d'aider à identifier les facteurs de RPS en vue de les évaluer et de les prévenir.



OBJECTIFS PEDAGOGIQUES :

- Être capable de lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets.
- Être capable de repérer les facteurs présents dans la situation de travail reconnus scientifiquement comme causes de RPS.
- Être capable de proposer des mesures de prévention PRIMAIRES, en priorité sur les mesures de prévention secondaires et tertiaire



CONTENUS PEDAGOGIQUES :

- Les enjeux, le contexte
- Définition des RPS et identification des différents types de risques psychosociaux : stress chronique, violence interne, violence externe, stress, éthique,...
- Identification des causes liées à la situation de travail
- Analyse des effets et des atteintes à la santé
- Comment réagir ? Comment prévenir ?



MODALITES PEDAGOGIQUE :

- Diaporama
- Etudes de cas à partir de supports audiovisuels
- Travaux individuels et travaux en groupe
- Supports écrits / boîte à outil



METHODE D'EVALUATION :

Des évaluations formatives permettront d'évaluer tout au long de la formation la progression des stagiaires sous forme de questionnement collectif et individuel et de quizz ou QCM. En fin de formation, une étude de cas basée sur une analyse de situation de travail permettra d'évaluer l'acquisition des compétences.



ACCESSIBILITE

Les personnes atteintes de handicap souhaitant suivre cette formation sont invitées à nous contacter directement, afin d'étudier ensemble les possibilités de suivre la formation.

PROGRAMME DETAILLE DES CONTENUS ABORDES

TIMING	COMPETENCES	CONTENUS
JOUR 1 Matin		
Séquence 1 2h00	Définir les RPS Repérer les enjeux	<ul style="list-style-type: none"> • Présentation des objectifs, tour de table • Les enjeux humains, économiques et financiers • Définition des RPS • Identification des différents types de RPS
Séquence 2 1h30	Connaître les facteurs présents dans la situation de travail reconnus scientifiquement comme causes de RPS Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets	<ul style="list-style-type: none"> • Identification des situations de travail génératrices de RPS (les causes) • Définition du stress • Définition du harcèlement moral, du harcèlement sexuel, notions de discriminations, de sexisme,... • Analyse des effets des RPS et des conséquences sur la santé • les sept familles de RPS identifiées par l'INRS
JOUR 1 après midi		
Séquence 2 (suite) 1h30	Lister les catégories de RPS par les caractéristiques de leurs effets	<ul style="list-style-type: none"> • les sept familles de RPS identifiées par l'INRS (suite) • Etude de cas récapitulative sur support vidéo : cause / effets / conséquences des RPS •
Séquence 3 2h00	Repérer les mesures de prévention primaire et les différencier des autres types d'actions de prévention Révision des 4 compétences Evaluation	<ul style="list-style-type: none"> • Rappel sur les niveaux de prévention de la loi 1991 et présentation du niveau de prévention primaire • Présentation de différents exemples d'actions de préventions des RPS pour repérer la prévention primaire • Evaluation

INTERVENANTE Natacha Maï VINATIER formatrice en prévention des RPS certifiée par l'INRS / formatrice CSE (Comité Social Économique) et déclarée IPRP auprès de la DREETS PACA

PUBLIC VISE Tout public

PRE-REQUIS Néant

MODALITE D'ORGANISATION ET DUREE 1 journée soit 7H00

LIEU dans les locaux de la structure ou en Formation à distance via l'outil zoom. Le lien de connexion vous sera envoyé une semaine avant et nous vous proposons si besoin de vous connecter en amont et vous aider à vous approprier l'outil de visio-conférence.

EFFECTIF 4 à 10 participants

DELAIS D'ACCES Les inscriptions doivent être réalisées 15 jours avant le démarrage de la formation.

ORGANISME DE FORMATION Habilité par l'INRS pour la délivrance des certificats SST

TARIF (organisme non assujetti à la TVA)

Contactez-nous pour un devis.

Tarif ajusté en fonction du nombre de participants et du lieu de réalisation

CONTACT

Natacha Maï VINATIER au 06 63 51 96 48 ou à contact@sante-securite-pro.com